

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 17 novembre 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 27

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le vendredi 7 novembre 2025 s'est réuni le lundi 17 novembre 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, ROQUES Loréline, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : NOSMAS Karen, FEYRIT Jean-Claude, LE BRIS Alain, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, HAY Florence, PREVOT Jérémie,

Pouvoirs : de NOSMAS Karen à CHASTAING Séverine, de LE BRIS Alain à VERDIER Françoise de FEYRIT Jean-Claude à CARUHEL Maud, de FIGUEIRA Muriel à DUBRANA Didier, de FEYRIT Pierre à CARDOIT Patrick, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine.

K.02

**Politique sociale : présentation des champs d'intervention et
des actions majeures de sa politique de proximité.**

L'importance de la stratégie d'action du Pôle des Solidarités, au travers des actions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), de la Maison des Séniors (MDS), de la Maison des Marmandais (MDM) ou encore de la Résidences Autonomie « Les glycines » justifie d'une présentation des moments partagés par nos publics cible au cours de ces derniers mois notamment (2024/2025), tant en termes de services rendus que de mise en œuvre d'actions sociales en faveur des plus fragilisés.

Cette forte politique de proximité s'applique à proposer toute une série de réponses individuelles et collectives, au plus proche du quotidien de chacun et chacune. Elle a pour mission principale de contribuer à prévenir et à enrayer les processus d'exclusion qui peuvent frapper les différents publics marmandais.

Ces besoins étant évolutifs, les acteurs institutionnels locaux s'appliquent à chercher également la complémentarité avec les actions associatives qui permettent aussi un repérage et un suivi des plus fragilisés face aux enjeux contemporains.

Le succès de la Politique sociale de proximité est le fruit des efforts de chacun, des habitants eux-mêmes, des associations, des bénévoles et volontaires actifs qui œuvrent chaque jour en lien avec les services de notre administration pour sa mise en œuvre.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Prend acte

de la présentation de la politique sociale du CCAS

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 17 novembre 2025

Le Secrétaire de séance
Didier DUBRANA



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 20/11/2025
et de sa transmission au contrôle de légalité le 20/11/2025.

Le Secrétaire de séance
Didier DUBRANA



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

